



Rapport d'activité quotidien

Par Paul18

Bonjour,

Je suis actuellement cadre dans une PME et mon chef m'a demandé de lui faire un rapport d'activité quotidien, en écrivant ce que j'ai fait dans la journée. Ca ne me pose pas vraiment de problème au premier abord mais je m'aperçois qu'il me l'a demandé uniquement à moi. Est ce qu'il peut faire ça ? c'est discriminant non ? je comprendrais si ça faisait partie des pratiques de l'entreprise mais pas du tout...

Qu'en pensez vous ?

Merci pour vos réponses.

Bonne journée.

Par Prana67

Bonjour,

Effectivement c'est pour le moins bizarre et inhabituel si vous êtes le seul salarié concerné par ce rapport quotidien, surtout qu'en général pour les cadres on voit plus souvent des rapports mensuels et pas quotidiens.

Avez vous posé la question à l'employeur ou au moins à votre responsable ?

Si vous avez des représentants du personnel vous pouvez aussi leur poser la question.